

Simard, Andrée

De: mario otis [mariootis@yahoo.fr]
Envoyé: 16 mars 2012 11:14
À: Secrétariat
Objet: projet d'Hydro-Québec d'installer un réseau de compteurs à radio-fréquences

Note à la Régie de l'énergie en vue de son évaluation du projet d'Hydro-Québec d'installer sur son réseau un système de lecteur à distance basé sur des compteurs à radio-fréquences

À l'automne 2011, des gens mandatés par Hydro-Québec ont installé chez moi, dans le quartier Villieray, à Montréal, deux compteurs dits intelligents émetteurs de radio-fréquences. Progressivement, deux types de malaises sont apparus chez moi: d'abord des grésillements dans les oreilles que je n'avais pas auparavant; puis, concurremment à ces grésillements, des maux de tête assez forts, en particulier lorsque je suis fatigué.

Ces deux types de malaises me paraissent liés aux compteurs installés chez moi, mais aussi à ceux qui sont installés chez les voisins. En effet, je dors la nuit avec la tête près du mur sud, soit plus ou moins vis-à-vis d'un compteur de nouvelle génération installé de l'autre côté du mur, chez les voisins. Or lorsque je me réveille la nuit, les grésillements dans les oreilles et les maux de tête sont plus forts que le jour, où je suis normalement à peu près à égale distance des compteurs des voisins et de ceux qui sont installés chez moi.

Donc, si Hydro-Québec retirait ses compteurs dits intelligents de chez moi, les compteurs des voisins m'affecteraient quand même. En fait, ce sont tous les compteurs dans un rayon de 2 km qu'il faudrait retirer, si c'est bien la distance que peuvent couvrir ces compteurs avant de livrer leurs informations aux routeurs et aux collecteurs d'Hydro-Québec.

Sur la base de mon expérience et sur celle d'autres personnes affectées de manière analogue ou plus gravement, il me semble que même à très court terme, ces nouveaux compteurs représentent un danger pour la santé publique. Et je ne parle pas ici des dangers à plus long terme.

Il me semble évident que le principe de précaution devrait ici prévaloir et qu'Hydro-Québec devrait explorer des solutions filaires pour obtenir les données qui l'intéressent, dans la mesure où celles-ci se situent dans le cadre de la loi et de l'intérêt public.

Je prie donc la Régie de l'énergie de prendre ces éléments en compte et de demander à Hydro-Québec d'agir en conséquence.

Mario Otis
8038 Chateaubriand
Montréal (Québec) H2R 2M9